



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Organisation Journée résilience face aux risques naturels et technologiques

Question écrite n° 4975

Texte de la question

M. Didier Lemaire interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la Journée nationale de résilience face aux risques naturels et technologiques mise en place par le Gouvernement. Elle se tiendra, à présent, chaque 13 octobre, concomitamment à la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies (ONU). C'est une avancée importante car la prévention des risques, que ce soit pour atténuer les effets des risques prévisibles, pour la préparation des organisations pouvant concourir à la gestion de la crise pour le soutien à la population ou pour la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques face à ces risques, est indispensable. C'est pourquoi M. le député aimerait savoir si l'appel à projet lancé en 2022 par le ministère pour favoriser l'organisation de cette journée sera reconduit en 2023 ? Le cas échéant, il aimerait savoir quand le Gouvernement communiquera auprès des personnes et organismes concernées afin d'appréhender le plus tôt et le mieux possible la préparation de cette journée ? À toute fin utile, il attire son attention sur le fait qu'en 2022 les Assises de risques naturels ont elles aussi eu lieu le 13 octobre - ce qui porte préjudice à la mobilisation des acteurs de terrain pouvant transmettre leurs connaissances à la population.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a organisé en 2022 la première édition de la Journée nationale de la résilience concomitamment à la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies. Ce premier appel à projets a été largement suivi : 1800 actions se sont déroulées en métropole et dans les outre-mer. Le monde associatif, les collectivités et les établissements d'enseignement scolaire se sont fortement investis dans cette première édition. Fort du succès de celle-ci, le Gouvernement a décidé de renouveler et de pérenniser l'organisation de journées nationales de la résilience. Elles se tiendront annuellement le 13 octobre dans le but de d'informer, d'acculturer et de préparer tous les citoyens aux risques qui les environnent. Ces journées s'appuieront sur tous formats de projets, allant de l'information sur les risques propres aux territoires concernés à la réalisation d'exercices pratiques. L'objectif est de préparer la population aux bons comportements et de mobiliser le plus grand nombre de participants : citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes, médias... L'appel à projets 2023 sera lancé au cours du premier semestre afin de permettre une plus grande mobilisation des porteurs de projet.

Données clés

Auteur : [M. Didier Lemaire](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4975

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 janvier 2023](#), page 600

Réponse publiée au JO le : [28 février 2023](#), page 2034